

Les flux financiers pour le développement du Sahel

**Atelier de la Chaire Sahel de la Ferdi
Ouagadougou Mars 2019**

*Une présentation de l'évènement et quelques éléments préliminaires de
restitution.*

Allier sécurité et développement au Sahel

Les initiatives du G5 et de l'Alliance Sahel

L'engagement de la Ferdi et l'ancrage sahélien de la Chaire

Une mobilisation régionale d'experts africains et internationaux dont cet Atelier est la première manifestation visible

- **Analyser les flux financiers pour le développement du Sahel et leur impact sur les finances publiques**
 - ❑ Traitement et analyse des flux d'aide recensés par le CAD reçus par les pays membres du G5 et la Côte d'Ivoire
 - ❑ Collecte de données d'aide auprès des administrations locales
 - ❑ *Atelier préliminaire à Ouagadougou en Septembre 2018 rassemblant les acteurs chargés de la collecte des données au niveau des pays - Une quinzaine d'acteurs sont informés sur la méthodologie de collecte des données.*
 - ❑ Finalisation en Aout 2018 du traitement des données d'aide du CAD puis finalisation en Février 2019 d'un premier exercice de collecte des données telles que comptabilisées par les Pays récipiendaires.
 - ❑ *Atelier de Mars 2019 à Ouagadougou, séminaire d'échanges et de réflexions sur l'analyse des flux financiers sur la base des deux exercices de collecte.*
- **Mettre au point des méthodes d'évaluation rapide des projets et des programmes**
 - ❑ Deux séminaire d'experts sur la méthode de collecte de données – Clermont Ferrand Juillet et Septembre 2018

Atelier d'échanges et de réflexions sur l'analyse des flux financiers

L'objectif de cet atelier qui s'est tenu les 25 et 26 Mars 2019 à Ouagadougou (Burkina Faso) était de parvenir à un consensus sur l'approche commune à adopter pour disposer d'informations exhaustives et fiables sur les flux financiers pour le développement des différents pays du G5 Sahel.

Pour ce faire étaient réunis autour d'une même table les structures nationales chargées de la collecte des données sur les flux financiers pour le développement afin qu'elles puissent :

- partager leurs expériences respectives en matière de collecte de données
 - identifier les bonnes pratiques à dupliquer
 - convenir de la meilleure façon de procéder pour collecter les données afin de parvenir à des résultats comparables
 - harmoniser les méthodes de collecte.

Trois thèmes ont été débattus en séances plénières :

- La Chaire Sahel de la Ferdi, une structure originale et nécessaire**
- Les flux financiers 2012/2016 pour le développement des pays du G5 Sahel: Constats et analyses**
- Capacités des pays du G5 à absorber les flux d'aide: causes des délais de décaissement**

Un auditoire varié et une audience fournie

L'évènement a vu la participation active :

- ❑ de nombreux membres du Gouvernement du Burkina Faso,
- ❑ d'un ancien Président de l'Assemblée nationale,
- ❑ du Secrétaire Permanent du G5 Sahel, M. Mamane Sambo Sidikou
- ❑ de nombreux partenaires internationaux au développement (Agence française de développement (AFD), l'Ambassade de France, le Consul de Monaco, la Banque africaine de développement (BAD), la Banque mondiale)
- ❑ mais également de partenaires plus locaux comme l'Union économique et monétaire ouest africaine (UEMOA), la Banque d'investissement et de développement de la CEDEAO (BIDC), le Comité inter-états de lutte contre la Sécheresse au Sahel (CISS), l'Autorité du Liptako Gourma (ALG)...
- ❑ Les points focaux de la Chaire, les représentants des ministères des pays du G5 et de la Côte d'Ivoire ainsi que de nombreux représentants de la société civile, du secteur privé et de la recherche ont également participé activement à l'atelier.

Une première itération – quelques enseignements

La désagrégation des données du CAD et les premières remontées en provenance des pays permettent de tirer quelques enseignements utiles quant aux écarts constatés :

- ❑ entre les données du CAD et celles provenant des administrations
- ❑ entre les engagements et les versements effectifs
- ❑ d'alignement entre les priorités des bailleurs et celles des pays récipiendaires

A l'occasion de l'Atelier, qui a permis des échanges nourris entre les équipes pays, une deuxième itération s'est avérée nécessaire afin d'accroître la qualité des rapports pays et de rendre possible une analyse plus fine de ces écarts dans le rapport final.

Les deux exercices de collecte permettent quelques commentaires, en approche macro ...

Trois messages sur les données macros :

- ❑ Les données collectées auprès des administrations locales révèlent **l'aide non captée par le CAD**
- ❑ Mais aussi leurs **difficultés à suivre l'aide** reçue avec le risque avéré d'incohérence dans la gestion globale de l'aide par les bénéficiaires
- ❑ Des variations parfois importantes des priorités sectorielles des bailleurs avec parfois un « désalignement » avec les objectifs des pays (Ex: les USA / arrêt du MCA pour humanitaire ou la BAD avec un focus majeur sur l'électricité qui a brutalement basculé sur l'eau et l'assainissement)

Un constat s'impose, les données pays sont perfectibles et donc difficiles à interpréter illustrant bien le besoin avéré de renforcement des capacités des administrations pour améliorer le suivi de l'aide

Mais également en approche micro

Une analyse plus micro, centrée sur la capacité d'absorption, fait apparaître, pour des portefeuilles choisis de 20 projets par pays, des retards importants en matière de décaissements et de mise en œuvre des projets.

- ❑ Les retards de démarrage varient entre 5 et 12 mois pour les projets financés par des dons et entre 9 et 15 pour ceux bénéficiant de prêts, avec une forte hétérogénéité selon les pays.
- ❑ A titre d'exemple, la durée moyenne de mise en vigueur des accords de financement était de 240 jours en 2016 pour le cas du Burkina Faso ce qui représente en moyenne 12,77% du temps des projets.

Ces retards **avant lancement du projet** s'expliquent par :

- ❑ des passations de marchés mal maîtrisées au niveau de l'administration :
- ❑ mais également une complexité à travailler avec les partenaires techniques et financiers :
- ❑ et des entreprises soumissionnaires mal formées :
- ❑ A quoi s'ajoute le sujet épineux des contreparties nationales...

et les causes de ces retards **en phase d'exécution** sont dues à :

- ❑ la mauvaise qualité de la préparation des projets
- ❑ une insuffisante implication des structures des gouvernements liée la faiblesse des capacités institutionnelles pour la formulation et le suivi des programmes de développement
- ❑ la conclusion des négociations des projets sans l'existence d'études techniques, ou lorsqu'elles existent, manquent souvent de fiabilité
- ❑ des programmations des contreparties nationales mal évaluées qui ne tiennent pas compte des capacités réelles des pays rendant leur délivrance difficile au moment de l'exécution des projets
- ❑ la non prise en compte et/ou l'absence d'anticipation de prise en charge des questions de sauvegarde environnementales et sociales devant permettre les compensations (indemnisations et déplacement des populations lors de la mise en œuvre des projets, mesures de mitigation pour la sauvegarde de l'environnement).

Des travaux de groupe fertiles en propositions

Ces informations qui, pour nombre d'entre elles, sont ressorties des sessions plénières et des débats auxquels elles ont donné lieu ont permis de faire travailler les 3 groupes distincts sur quatre questions principales :

- Comment améliorer la collecte et le suivi de l'aide ?**
- Comment accélérer la mise en œuvre des projets ?**
- La répartition sectorielle de l'aide est-elle en adéquation avec les priorités nationales ?**
- Comment intervenir en zone fragile ?**

Deux horizons de temps doivent être pris en compte, à court terme, la nécessité de lister les informations à collecter et d'identifier les sources d'information et à moyen terme, la nécessité d'avoir un cadre harmonisé,

Le renforcement des capacités nationales pour la collecte et l'analyse des flux financiers pour le développement doit s'accompagner d'une bonne compréhension **par tous** des différents concepts.

Tous les circuits financiers par lesquels les flux transitent (ONG par ex) doivent être pris en compte et la répartition géographique des flux au sein du territoire doit être mieux connue.

Pour que ce chantier puisse **aboutir il faut mieux valoriser ces travaux auprès des décideurs de haut niveau** (autorités, parlementaires, partenaires au développement).

Le dialogue entre l'Etat et les PTF doit s'améliorer et permettre la mise en place d'un mécanisme de collecte réellement fiable.

Enfin **la mise en place d'un infocentre** pour la sous-région permettrait de procéder à une collecte en continu des données, de produire des rapports périodiques et de comparer les données entre les pays de la zone.

De nombreuses propositions ont été formulées destinées à faciliter les décaissements comme :

- ❑ **Accroître le leadership de l'Etat** dans la conception des projets,
- ❑ **Améliorer la préparation des projets** (moins politisée plus technique) en recourant aux chercheurs et spécialistes du pays qui ont une meilleure connaissance des contextes (valoriser l'expertise nationale), **Réduire les interférences électorales** des responsables politiques et **Evaluer les performances des agents** chargés de la mise en œuvre des projets compte tenu des divergences d'intérêt
- ❑ **Prévoir un fonds pour le financement des études de faisabilité** et la préparation des projets et mettre en place des **bureaux indépendants pour évaluer** la qualité des études,
- ❑ **Prioriser les projets** pour éviter un « étranglement » lié à une mauvaise utilisation du mécanisme des contreparties nationales,
- ❑ **Inclure tous les acteurs, y compris le secteur privé,**

Afin de garantir un alignement durable de l'aide sur les priorités nationales, les participants ont recommandé :

- ❑ **D'accroître le leadership national,**
- ❑ **De poursuivre la division du travail des PTF** en fonction de leurs avantages comparatifs,
- ❑ **De mettre en œuvre les projets structurant** conformément au plan de développement du pays ,
- ❑ **D'assurer l'équilibre des financements entre les différents secteurs** (secteur sécurité et humanitaire et secteur de développement) selon les priorités locales et nationales,
- ❑ **Définir les priorités** tant au niveau des secteurs développement qu'au niveau des secteurs de la sécurité et de défense pour un meilleur équilibre des financements et une vision du développement
- ❑ ...

Mieux intervenir dans les zones fragiles

Il a été demandé à la Chaire Sahel de la FERDI de contribuer à élaborer une stratégie pour intervenir dans les zones à risques et de formuler ses recommandations.

De l'avis de tous il faut que la Chaire Sahel puisse contribuer à :

- La prise en compte des vulnérabilités** dans la conception de projets dans les zones fragiles
- La priorisation des zones vulnérables** : la Chaire doit répertorier les zones vulnérables et identifier la proportion des flux qui concerne ces zones, au regard des indicateurs de développement et alerter si besoin
- Susciter une responsabilité collective** (Etat et PTF) pour **apporter la sécurité et la justice** (priorités majeures des populations)
- Enfin **mettre en place des mécanismes assurantiels** protégeant les acteurs des projets contre l'arrêt de leur mise en œuvre pour cause d'insécurité.

Et maintenant ...

- ❑ La Chaire Sahel de la FERDI va préparer un rapport de synthèse des rapports pays qui fera suite au volume 1 basé sur les données du CAD et rédigé l'été dernier par D Barret et A Kéré.

Suite à l'atelier de Ouagadougou, les autorités nationales vont revoir leurs rapports car le séminaire (et c'était son but) leur a fait prendre conscience des imperfections de leur première investigation.

- ❑ Il a été décidé de mettre en place une plateforme destinée à recevoir l'ensemble des informations sur les flux financiers extérieurs
- ❑ En discussion : Organisation de formations une fois cette plateforme construite
- ❑ Elle s'apprête à lancer, à la demande du SP du G5 Sahel, une étude sur les dépenses de sécurité et leurs effets d'éviction sur le financement des investissements notamment au niveau des secteurs sociaux dans les pays membres du G5 Sahel.
- ❑ Il lui est demandé de formuler des recommandations pour intervenir dans les zones fragiles au regard des indicateurs de développement (et alerter si besoin). Pour cela, elle doit notamment procéder à un suivi régulier des flux dans les zones vulnérables.

Au fur et à mesure de la mise en place de nouveaux partenariats institutionnels avec les bailleurs de l'Alliance Sahel, les deux autres axes de la Chaire pourront être mis en chantier, une partie des travaux à initier étant dépendants de l'analyse fine des flux.